

COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS UNIQUE

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN
VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne : Demande de permis unique.

Le demandeur est S.A. Compagnie des Ciments Belges (C.C.B.) Grand'Route 260 à 7530 Gaurain-Ramecroix.

Le terrain est situé Rue des Sablières 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert, cadastré MONT-SAINT-GUIBERT 1 DIV/M-S-G/ section B n° 18 R, 18 V, 18 T, 18 P, 18 Y, 86 C, 86 F.

Le projet consiste en : **Renouvellement permis centrale à béton** et présente les caractéristiques suivantes :
Zonage au plan de secteur : zones d'activité économique industrielle

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu et date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 09/09/2022	Le 14/09/2022	<u>Lieu</u> : Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert <u>Date de clôture</u> : 29/09/2022 <u>Heure de clôture</u> : à 11h00	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal Grand'Rue 39 1435 Mont-Saint-Guibert ou <u>Par courrier électronique</u> : urbanisme@mont-saint-guibert.be

Le Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis unique en vertu de l'article 81, §2, premier alinéa du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des actes et travaux visés à l'article D.IV.4 du CoDT, est le Collège Communal.

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.

- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 excepté le mardi où les bureaux sont ouverts de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 16h30 à 19h00;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme au 010/65,75,75.

Les Fonctionnaires technique (071/65-47-22, Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi) et délégué (010/23-12-11, Rue de Nivelles 88 à 1300 Wavre) du Service Public de Wallonie ont jugé le dossier complet et recevable et ont décidé de ne pas imposer une étude d'incidence. Ces derniers ainsi que le demandeur (: S.A. Compagnie des Ciments Belges (C.C.B.) Grand'Route 260 à 7530 Gaurain-Ramecroix) sont à votre disposition pour toutes explications techniques sur le projet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Commune de Mont-Saint-Guibert dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Mont-Saint-Guibert, le 9 septembre 2022.